

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **110 (1974)**

Heft 39

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

39

1172

Montreux, le 13 décembre 1974

éducateur

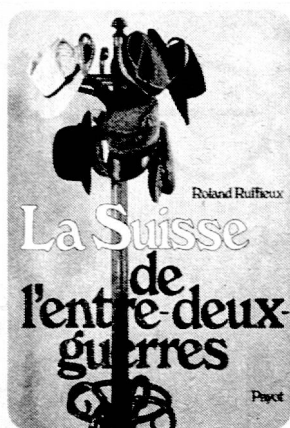
Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

et bulletin corporatif



Photo G. Blondel

GENÈVE: Congrès 1974



Quand la vogue « rétro » atteint aussi les passionnés d'histoire

Un quart de siècle d'inquiétude
et d'insouciance : 1914-1940
revit dans un livre remarquable

LA SUISSE DE L'ENTRE-DEUX-GUERRES

Que savez-vous

- de l'affaire des colonels ?
- de la grève générale de 1918 ?
- des « années folles » ?
- de la crise économique ?
- de la dévaluation de 1936 ?
- des orages autour de la SDN ?
- des mouvements fascistes en Suisse ?
- de l'effort de réarmement ?
- de l'installation dans l'état de guerre ?

Ces événements vous concernent tous : ils ont façonné l'image de la Suisse actuelle.

Vous doutiez-vous

qu'en 1914, il y avait 600 000 étrangers en Suisse, soit 14,7 % de la population ?
que de 1914 à 1918, le prix du kilo de sucre passa de Fr. 0.47 à Fr. 1.39 ?
que la grande grippe de 1918 a fait 21 500 victimes ?
qu'en 1931, c'est par près de 200 000 voix que le peuple suisse rejeta le premier projet de loi sur l'AVS ?
que le Front national compta jusqu'à 200 groupes entre 1934 et 1936 ?
qu'en décembre 1935, 118 775 travailleurs étaient au chômage ?

Roland Ruffieux, professeur aux Universités de Fribourg et de Lausanne, a conçu la première histoire complète et détaillée de la vie politique, économique et sociale de notre pays durant cette période extraordinairement riche en mutations que fut l'entre-deux-guerres.

Les très nombreuses photographies reproduites éveilleront chez beaucoup de lecteurs les souvenirs les plus émouvants.

Un fort volume relié pleine toile, sous jaquette laminée illustrée en 4 couleurs ; format 170 × 240 ; 448 p., 200 illustrations, 29 schémas, impression bicolore ; avec une importante bibliographie et un index des noms de personnes.

Fr. 76.—. En vente dans toutes les librairies.

EDITIONS PAYOT LAUSANNE.

Sommaire

Editorial

Merci à l'équipe du Rapport 913

Comité central SPR 914

Assemblée des délégués 915

Une exposition : l'enseignant artiste 919

Quelques échos, en bref 920

Le congrès 921

Rapport du bureau exécutif 922

Présentation du Rapport 923

Discussion du Rapport 926

Présentation de la SPR 928

Les résolutions 930

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin corporatif (numéros pairs) :
François BOURQUIN, case postale
445, 2001 Neuchâtel.

Educateur (numéros impairs) :

Jean-Claude BADOUX, En Collonges,
1093 La Conversion-sur-Lutry.

Comité de rédaction (numéros impairs)

Lisette Badoux, ch. des Cèdres 9,
1004 Lausanne.

René Blind, 1605 Chexbres.

Henri Porchet, 1166 Perroy.

Administration, abonnements et an-
nonces : IMPRIMERIE CORBAZ
S.A., 1820 Montreux, av. des Planches
22, tél. (021) 62 47 62. Chèques pos-
taux 18 - 3 79.

Prix de l'abonnement annuel :

Suisse Fr. 30.— ; étranger Fr. 40.—

Merci à l'équipe du Rapport

1962, Bienne, « Vers une école romande ».

1966, Montreux, « La pénurie du personnel enseignant et les moyens
d'y remédier ».

1970, La Chaux-de-Fonds, « Education permanente des enseignants ».

1974, Genève, « L'école : perspectives nouvelles ».

Les congrès de la Société pédagogique romande ont toujours été résolument et courageusement tournés vers l'avenir. Les instituteurs romands, lors de leurs assises quadriennales, se sont toujours efforcés de faire acte prospectif. Le récent Congrès de Genève n'échappe pas à cette règle. En page 930 de ce présent « Educateur » on trouvera, in extenso, les résolutions votées par le millier de participants réunis le 9 novembre dans la grande salle de Thônex. Résolutions fracassantes aux yeux de certains, résolutions utopistes pour les uns, résolutions bienvenues pour beaucoup. Une chose est sûre. Même si au travers de ces résolutions percent certains excès, une bénéfique prise de conscience a eu lieu. La prise de conscience que le système scolaire romand — dont il faut rechercher l'inspiration première dans la copie du modèle français de la III^e République — doit maintenant être repensé afin d'être mieux adapté à une société qui, elle, va résolument et rapidement de l'avant.

Un très grand travail a été accompli par l'équipe du Rapport. Un travail de défrichage qui permet d'établir un constat. Une commission doit maintenant s'emparer de ce constat et présenter à l'autorité politique des propositions permettant de corriger les éléments les plus négatifs de ce tableau. Il serait en effet extrêmement fâcheux que notre corps enseignant se contente simplement de critiquer un système auquel il est d'ailleurs associé pleinement. Cela ne serait pas satisfaisant. Ces critiques doivent maintenant être accompagnées de propositions réalistes, positives et raisonnablement réalisables dans le contexte actuel de l'école de ce pays.

Dans les années 60 nos six cantons romands sont parvenus à se mettre d'accord pour établir un programme d'étude commun. On peut aller plus loin maintenant. Un plan d'étude n'est en effet qu'une partie du curriculum scolaire, et sûrement pas la plus importante. Il reste tout un travail pour que le système scolaire dans son ensemble soit rénové, harmonisé. Grâce au dernier Congrès de Genève, l'occasion nous est fournie de réfléchir ensemble et de trouver ensemble des solutions communes pour que l'école romande soit mieux adaptée encore aux nécessités de cette fin de XX^e siècle.

Jean-Claude Badoux.

JEUDI 7 NOVEMBRE : COMITÉ CENTRAL SPR

Cette séance du Comité central de notre association faitière inaugure la longue liste des rencontres, assemblées et manifestations qui caractérisent un Congrès romand. Elle se tient donc à Genève ou plus précisément à la grande salle de Thônex le jeudi 7 novembre 1974 et elle est présidée, comme de coutume, par notre collègue Jean-Jacques Maspéro.

Pour des raisons évidentes, une bonne partie de l'ordre du jour est consacrée au Congrès et plus particulièrement au rapport, la commission de rédaction siégeant avec le Comité central.

Pour éviter toute répétition fastidieuse aux lecteurs de ces divers comptes rendus, je n'aborderai pas ici les problèmes propres au Congrès. Ceux que cela intéresse trouveront de larges échos — pour une fois illustrés — de cette importante manifestation. Je me bornerai donc à relater brièvement les quelques points courants de l'activité de la SPR examinés à cette occasion.

Commission

Trois commissions qui vont incessamment se mettre au travail sont maintenant pratiquement constituées. En voici la liste des membres.

Commission syndicale SPR

Rappelons que cette commission, en vertu des décisions de l'avant-dernière assemblée des délégués doit étudier les problèmes posés par l'éventuelle affiliation de la SPR à un groupe plus vaste (par ex. USS).

SPG	M. Alain Denizot, M ^{me} Liliane Urban
SPJ	M. J.-P. Boegli, M. Abel Babay
SPN	M. G.-A. Monnier M. Pierre André
SPV	M. Georges Chamot M. Claude Weber
SPF et SPVal	délégués non encore désignés

Commissions d'examen de CORMEP (Education musicale et éducation préscolaire)

Education musicale

SPG	M ^{me} N. Belintende
SPJ	M ^{lle} M.-C. Ackermann
SPN	M. C.-A. Huguenin
SPV	M. C. Rochat
SPVal	M. B. Oberholzer
SPF	non encore désigné

Education préscolaire

SPF	M ^{me} F. Rappaz
SPG	M ^{me} E. Gasser
SPJ	non encore désignée
SPN	M ^{me} J. Tissot
SPV	M ^{lle} S. Ogay
SPVal	M ^{me} A.-M. Gay-Balmaz

Educateur

Le Comité central approuve, sous réserve d'une confirmation des modalités financières, une réduction de deux numéros dans le plan de parution de l'« Educateur » 1975. Ainsi, notre jour-

nal ne paraîtra que 38 fois l'an prochain. Une pose plus importante sera faite en avril et durant les vacances d'été. Economie, économie...

Le Valais, le Congrès et les congés...

Dans son numéro du 6 novembre 1974, en page 13, la « Tribune de Genève » se faisant l'écho — sous un titre explosif — des difficultés que connaîtraient nos collègues valaisans pour obtenir les congés nécessaires à leur participation au Congrès SPR. Qu'on en juge :

Renseignements pris à bonne source, en l'occurrence la présidente de la SPVal, M^{lle} Brigue, voici les faits :

- Contact a été pris avec le DIP valaisan pour l'obtention de ces congés.
- Publication dans l'« Ecole valaisanne », organe officiel et corporatif, d'un communiqué priant les enseignants valaisans souhaitant participer au Congrès de s'inscrire auprès du département.
- Circulaire du DIP aux commissions scolaires dont les enseignants souhaitaient participer au Congrès recommandant l'octroi du congé.

ON EN PARLE

Explosif !

Le Congrès de la Société pédagogique romande se tiendra en fin de semaine à Genève. Quelques centaines d'enseignants venus des quatre coins de Romandie débattront d'un rapport « explosif » intitulé « L'école perspectives nouvelles ».

Or, certains n'apprécient pas les « explosifs », même sous forme de rapport... C'est ainsi que les Valaisans ont failli ne pas venir à Genève, faute d'autorisation des autorités compétentes.

Au dernier moment tout s'est arrangé et le Valais sera représenté à Genève par une délégation de 50 enseignants.

On a eu chaud...

Une raclette à qui nous dira comment les choses se sont passées...

D. D.

— Les 50 enseignants inscrits ont obtenu satisfaction.

Donc...

Signalons enfin qu'une commune valaisanne — sauf erreur Martigny — a même offert un moyen de transport en commun pour ses enseignants se rendant à Genève !

Après plus de trois heures de séance, les membres du CC, les premiers invités des grandes associations européennes et mondiales les rédacteurs du rapport ainsi que les membres — infatigables — du comité d'organisation du Congrès se sont retrouvés dans la campagne genevoise.

FB.

Téléskis Dent-de-Vaulion S.A.

Pour votre camp de ski ;

Ferme de la Gaillette, entièrement aménagée pour 50 personnes. Plusieurs dortoirs. Très belle situation à proximité des téléskis.

Prix forfaitaire, y compris l'usage des téléskis, par semaine Fr. 1600.—.

Encore quelques semaines disponibles.

S'adresser à H. Pilet, inst., Vaulion.

VENDREDI 8 NOVEMBRE : ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS SPR

Incluse dans les diverses manifestations du Congrès, cette assemblée ordinaire des délégués s'est tenue à Thônex, lieu du Congrès 1974. Sous la présidence de Maurice Barraud, SPJ, elle fut l'occasion d'entendre quelques orateurs venus nous honorer de leur présence à l'occasion de cette réunion générale des membres SPR. Elle permit aussi de faire le point dans les divers domaines d'activité — et vous verrez qu'ils sont nombreux — qui composent le travail de dizaines de délégués ou d'organismes divers.

Les invités

Le président de l'assemblée salue tout d'abord les nombreux invités présents. Une fois n'est pas coutume, nous les énumérerons, au risque d'ailleurs d'en oublier.

M. John Thomson, secrétaire général de la CMOPE, M. Ben Johnson, président de la FIAI, M. Jean Daubard, secrétaire général de la FIAI, M. André Braconier, secrétaire général du SPIE, M. John Pradervand, maire de Thônex, M. Jean Sommer, président de la conférence romande des chefs de service I, M. Edmond Basset, chef de service VD, M. Adrien Perrot, chef de service IRDP et ancien président SPR, M. James Cree, FIAI, M. Rehula, CMOPE, M. Jacques Fournier, Syndicat national de l'enseignement technique en France, M. P. Moreels, services publics, Belgique, M. Faltz, Fédération des instituteurs du Luxembourg, M. Théo Richner, secrétaire général du SLV, M. Philippe Bendel, président du CARESP, M. R. Piguet, président de la section genevoise de la SSRSTM, MM. Michel et Pulfer, membres d'honneur de la SPR, M^{me} M.-L. Beck, Grand Conseil, Genève, M. André Neuenschwander, CIRCE.

Les discours

Après avoir demandé à l'assemblée de respecter une minute de silence à la mémoire de notre collègue Gustave Willemin, ancien président et membre d'honneur de la SPR décédé cet été, le président Barraud va céder la parole à quelques invités. Nous résumons ici brièvement leurs interventions.

M. John Pradervand, maire de Thônex

Il appartient au représentant du lieu de nous souhaiter une franche bienvenue et de dire l'intérêt qu'il a pris à la lecture du rapport 1974.

M. Ben Johnson, président de la FIAI

Après avoir adressé ses félicitations aux organisateurs du Congrès et surtout aux rédacteurs du rapport, M. Johnson réaffirme la nécessité de rester maître des innovations génératrices de grands changements. Il souhaite enfin que les thèses défendues ne restent pas lettres mortes.

M. Jean Sommer, président

de la Conférence des chefs de service

Au-delà de l'acte nouveau mais sympathique consistant à inviter le président de la CS I à l'assemblée des délégués, M. Sommer y voit un signe tangible de la coordination et de l'esprit qui anime les différents partenaires. Il rappelle ensuite que si l'initiative de la coordination scolaire appartient à la SPR, l'édification de l'ensemble doit être une œuvre commune, DIP et associations. Après avoir parlé de la première réalisation — le plan des années 1 à 4 — l'orateur esquisse la poursuite du travail, CIRCE II, tout en reconnaissant la difficulté du passage primaire-secondaire.

Enfin, il relève que la population tout entière est concernée par la réforme de l'école en remerciant toutefois les enseignants et leurs délégués de l'excellent travail accompli.

M. Théo Richner, secrétaire du SLV

Après avoir remercié les organisateurs de leur invitation, M. Richner s'attachera essentiellement à relever l'excellente collaboration qui s'est établie entre les associations d'enseignants alémaniques et romandes. Il relève à ce propos les mérites de Jean John, ancien président SPR et ceux du comité sortant.

M. Philippe Bendel,

président du CARESP

L'intervention du président du Cartel romand des associations secondaires est essentiellement axée sur les nécessités d'une collaboration réelle entre les enseignants primaires et secondaires.

Après avoir rappelé que nous œuvrons tous à la même tâche, à savoir offrir à l'enfant la formation la meilleure et la mieux adaptée, il regrette l'isolement de certains tout en réaffirmant sa confiance en l'avenir. Il terminera en déclarant que nos chemins, bien que ne se confondant jamais, se complètent, interdisant aux uns de vivre sans les autres.

M. André Braconier,

secrétaire général du SPIE

Après avoir déclaré sa joie à se retrouver à Genève et son admiration pour le travail accompli, l'orateur rappellera quelques points essentiels de la condition enseignante :

- lutte pour compenser l'inégalité sociale de départ,
- lutte pour les droits fondamentaux à l'éducation, à la participation ;
- lutte contre la mainmise de l'économie sur l'école.

Il réaffirmera enfin la nécessaire solidarité syndicale, l'identité des revendications, l'indispensable prise de conscience de l'enseignant, pierre angulaire de toute société nouvelle.

Rapport du Comité central

Il appartient à Jean-Jacques Maspéro de commenter brièvement ce document paru dans l'« Educateur » n°33/74. C'est à dessein que ce rapport est bref. Il sera complété tout à l'heure par des résumés oraux de l'activité des différentes commissions SPR ou officielles dans lesquelles nous œuvrons.

Le président SPR relèvera :

- la nécessité d'une solidarité exemplaire entre les enseignants,
- l'interdépendance des problèmes pédagogiques et corporatifs,
- l'excellent travail accompli par la commission des statuts qui sont maintenant définitivement adoptés après la décision du Congrès extraordinaire de la SPV ;
- le mandat important de la commission syndicale qui va se mettre au travail,
- le travail de tous les membres du Bureau, du CC, des commissions ou délégations, de tous ces collègues qui font vivre et progresser la SPR par leur mise à disposition.

A ceux qui nous quittent

Jean-Jacques Maspéro, en quelques mots plus personnalisés, prendra officiellement congé des membres du CC qui cessent leur activité avec le présent exercice :

Marc Marelli : le champion de l'écriture et de la réflexion.

Yves Brun : fin psychologue, homme d'équilibre.

José Jaecklé : élément « dynamisant » du CC dont la lucidité de raisonnement impressionne ou scandalise...

Hélène Jeanneret : la conscience syndicale à l'état pur.

Robert Loup : homme de probité et d'honnêteté.

A.-G. Leresche : le centre-avant fonceur qui s'est laissé prendre aux chants des sirènes (réd. : sirènes officielles).

Romain Voirol : homme posé, calme, apprécié pour la clarté de son jugement.

A tous ces collègues qui quittent le

Comité central SPR, un chaleureux merci.

Après cet exposé, l'assemblée des délégués votera à l'unanimité le rapport en question.

L'activité de la SPR au travers des commissions

Une douzaine de collègues vont profiter de ce point de l'ordre du jour pour dresser un tableau aussi complet que possible des diverses activités caractérisant l'engagement pédagogique et corporatif de notre association faîtière. A la demande d'un délégué, nous reprenons l'essentiel de ces interventions en souhaitant qu'elles permettent aux lecteurs de se faire une idée précise de l'étendue actuelle des mandats SPR.

Education permanente : M. J.-P. Buri

Après avoir rappelé l'origine de la création de cette commission, à savoir la mise en pratique des thèses votées par le Congrès de La Chaux-de-Fonds (1970), le rapporteur trace les lignes de force du travail de la commission :

- prise en compte de deux domaines différents composant l'éducation permanente : la formation de base et la formation continue ;
- interventions à l'université pour ouvrir cette voie de perfectionnement aux enseignants primaires ;
- intervention auprès de la Conférence des chefs de département (passage des enseignants d'un canton à l'autre, reconnaissance des équivalences de formation, garantie à propos d'un « crédit » sur le temps d'école consacré à la formation continue, etc.) ;
- relations avec d'autres organismes ayant les mêmes préoccupations ;
- étude de documents, étude aussi des problèmes particuliers de certains cantons ;
- création au niveau des associations cantonales de commissions EP devant s'attaquer aux problèmes purement locaux ;
- modalités d'organisation de groupes de travail formés par les enseignants.

EDK : M^{me} Lucienne Maspéro

M^{me} Maspéro représente la SPR, en compagnie de M. Affolter du Jura, auprès de la commission pédagogique de la Conférence suisse des chefs de Département de l'instruction publique. Les principales activités de cette commission ont été les suivantes :

- problèmes du passage des élèves d'un canton à l'autre ;
- enseignement secondaire de demain (rapport) ;
- formation des maîtres de demain (rapport).

Cette commission, en outre, est chargée de favoriser les échanges d'expériences et d'informations à l'échelon suisse. Elle s'est également préoccupée de la deuxième langue dont le rapport est présentement en consultation.

Guilde de documentation : M. Maeder

Le responsable de la Guilde de documentation SPR se félicite tout d'abord de l'excellente santé de cet organisme fondé il y a maintenant plus de vingt ans. Le chiffre d'affaires en 1973 dépasse 120 000 francs et une saine gestion permet de mettre à disposition de la caisse SPR des sommes appréciables pour couvrir partiellement les frais de manifestations telle que le Congrès.

Après avoir remercié l'administrateur de la Guilde, M. Louis Morier-Genoud, son épouse, ainsi que le trésorier André Rochat, M. Maeder trace l'avenir de cet organisme :

- problème de locaux sous peu si l'extension continue,
- nécessité d'une collaboration, côté rédacteurs, dans tous les cantons,
- nécessité de faire mieux connaître encore les réalisations de la Guilde, notamment auprès des jeunes collègues.

« Educateur » : M. J.-Cl. Badoux

Le rédacteur de votre journal pédagogique constate tout d'abord que l'enseignant demande essentiellement deux choses à l'« Educateur » : fournir des préparations de leçons et des articles de réflexion. Ensuite, il relève que les « clients » ont des intérêts fort différents selon l'âge de leurs élèves, leur formation ou encore leurs convictions pédagogiques. Il en conclut donc que plaire et être utile à chacun en même temps relève de la quadrature du cercle.

Il profite néanmoins de cette assemblée pour annoncer l'élargissement de son comité de rédaction, notamment pour tenter de mieux répondre à ces multiples demandes.

Bulletin corporatif : M. F. Bourquin

L'orateur renoncera délibérément à parler des problèmes bien connus des lecteurs : délais, mise en page, finances, crise du papier, etc., pour lancer un appel à davantage d'unité.

Après avoir rappelé que le Bulletin est fait en réalité de plusieurs journaux : chronique romande et rubriques cantonales, le rédacteur constate un premier changement avec l'avènement de la coordination romande. Les problèmes des uns deviennent les problèmes des autres voire de tous à quelques nuances près. Les articles à thème commun : « La SPR une et diverse » devraient constituer un premier pas vers la recherche d'une plus grande cohésion, pour ne pas parler de cohérence.

Service de placement et d'échanges de la SPR : M. A. Pulfer

Dans le langage imagé qui lui est propre, le responsable de ce service brosse un rapide historique en rendant hommage à G. Willemin qui le premier a permis l'utilisation de l'« Educateur » dans ce domaine.

En 1974, plus de 170 jeunes ont été placés en Allemagne, Italie, Angleterre et Suisse alémanique. La priorité de ces placements est réservée aux enfants des collègues. Il peut s'agir de vacances studieuses, de séjours plus longs ou encore de cours organisés. Il invite tous ceux que cela intéresse à lire les « Divers » du Bulletin corporatif.

Séminaires de Villars-les-Moines et de Trogen : M. A. Pulfer

L'orateur précise ce qu'est le Sonnenberg, association née après la guerre ayant pour but d'étudier les problèmes pédagogiques et de favoriser la compréhension mutuelle et internationale, qui est à l'origine des rencontres de Trogen et de Villars-les-Moines.

Il lance un appel afin que les Romands participent plus massivement aux rencontres organisées par cette instance. Il précise que la prochaine session se tiendra en 1975 à Trogen.

CIRCE I et II : M. Pierre Jelmi

M. Jelmi tracera d'abord un rapide portrait du plan romand élaboré par CIRCE I ; puis il définira brièvement les objectifs de CIRCE II actuellement au travail à savoir l'élaboration des programmes des années 5 et 6 dans un contexte plus difficile notamment en regard des structures différentes dans chacun des cantons.

Il relèvera ensuite les qualités essentielles requises pour accomplir un tel mandat : connaissance des élèves, des disciplines du plan, sens de la diplomatie et de la synthèse, abandon de conceptions par trop régionales au profit de l'intérêt romand. Il reconnaîtra enfin à la coordination le mérite de nous avoir révélé notre force dans la cohésion tout en remerciant les délégués à la commission plénière et tous les collègues qui œuvrent dans les commissions de rédaction des programmes.

Conseil de direction de l'IRDP : M. Marc Marelli

Après avoir décrit brièvement la structure de l'Institut avec ses trois services : recherche, documentation et moyens d'enseignement, l'orateur rendra un vibrant hommage à son directeur, M. Samuel Roller en évoquant notamment la distance qui sépare les premières réalisations de pédagogie expérimentale de l'intéressé avec ce qu'est devenu l'IRDP. Il

reconnaîtra à M. Roller une qualité fondamentale, celle de ne pas avoir oublié ses origines d'instituteur et de continuer à se poser les questions simples mais fondamentales qui permettent d'agir. Il se déclarera en plein accord avec l'Institut dans les préoccupations qu'il a au sujet des finalités de l'école.

Enfin, il lancera un appel pour que le corps enseignant primaire s'intéresse davantage au problème de la télévision scolaire, à la lumière notamment du récent rapport sorti à ce sujet.

Jeunesse et économie : M. José Jaecklé

Les buts de cette commission sont brièvement résumés ainsi : faire bénéficier le corps enseignant romand et la jeunesse d'une information économique adaptée à l'âge et à la compréhension des enfants. Les moyens suivants ont été mis en œuvre :

- fiches d'information distribuées régulièrement sur demande,
- émissions radioscolaires,
- dossier dans le Bulletin corporatif,
- cours de perfectionnement dans le cadre des actions officielles cantonales,
- séminaire de Chexbres,
- réalisation, toute récente, d'un manuel d'information économique destiné aux élèves de 12 à 15 ans,
- ouverture prochaine de cours dans les instituts de formation du corps enseignant.

Moyens d'enseignement

en mathématique : M. Bagnoud

Deux années après la création de la commission interdépartementale romande de coordination de l'enseignement CIRCE I plénière, et de ses sous-commissions, la sous-commission mathématique met en circulation en 1968 le projet de programme romand de mathématique.

Dès lors dans les cantons romands, commencent des recyclages et des expériences en ordre dispersé, d'où le besoin de rencontres exprimé par les responsables cantonaux en mathématique. (RCM).

Durant l'année 1970 le RCM, à la demande des DIP, se constitue en commission des moyens d'enseignement mathématique avec le mandat de définir :

- une méthodologie de l'enseignement des mathématiques modernes,
- un moyen d'enseignement pour l'élève,
- un matériel didactique de manipulation.

De l'automne 1970 au printemps 1971, la CMEM présidée par M. Charles Burdet étudie les documents mathématiques existants. Alors, en avril 1971, les DIP nomment un comité de rédaction pour l'élaboration de moyens d'enseignement en concordance avec les nouveaux programmes de mathématique, pour les quatre premières années primaires.

Dès le début de l'année 1972 au fur et à mesure qu'une partie de manuscrit est prête, elle est soumise à l'appréciation de la CMEM. Durant l'année 1974, la CMEM s'est occupée presque essentiellement des ouvrages de quatrième année.

La date du 18 décembre 1974 mettra un terme à l'existence de la commission.

CORMEP : M. A.-G. Leresche

André-Georges Leresche dresse rapidement un tableau des activités de CORMEP (Commission romande des moyens d'enseignement primaires) durant 1974. Ces activités sont nombreuses si l'on en croit le rapporteur et touchent à la plupart des disciplines d'enseignement.

Mathématique : CORMEP s'est occupée principalement du matériel utilisé prochainement dans les classes de 3^e année et va étudier le manuscrit du classeur qui sera employé en 4^e année.

Français : la méthodologie des quatre premières années est en voie d'achèvement.

Ecriture : un matériel sous forme de six cahiers sera introduit dans les classes en automne 1976.

Environnement : une commission d'examen sera bientôt désignée pour étudier les fiches-guides élaborées.

Géographie : l'édition du manuel Rebeaud sera épuisée en 1976. En attendant le programme nouveau mis au point par CIRCE II, CORMEP cherche un matériel de transition. Il en va de même pour l'histoire (Grandjean et Jeanrenaud).

Education préscolaire : une commission d'examen travaille simultanément avec la commission de rédaction. Cette dernière rédige des fiches relatives à l'éducation des perceptions, du sens social, du sens artistique, à l'éducation physique et intellectuelle.

Activités manuelles créatrices : le dossier élaboré par la sous-commission a été accepté et envoyé pour accord à la Conférence des chefs de service de l'enseignement primaire.

Travaux à l'aiguille : le fichier sera bientôt édité.

Musique : la sous-commission compte achever ses travaux pour juin 1976.

Langue II (allemand) : CORMEP ne participe pas au choix du matériel d'enseignement.

Aide à l'Afrique : M. H. Cornamusaz

Henri Cornamusaz rappelle que l'ac-

tion des enseignants suisses en Afrique a commencé en 1965 (la SPR collaborant dès 1966) et que dès cette date, durant neuf étés successifs, 31 stages pédagogiques ont été organisés au profit des collègues africains mais aussi des enseignants suisses qui ont beaucoup retiré de ces échanges avec des collègues étrangers.

Dès le début de cette action, trois principes ont été observés :

- exercer un contrôle strict des fonds mis à disposition des organisateurs de ces stages,
- apporter aux collègues africains une aide pédagogique pratique,
- fortifier leur organisation professionnelle.

Sur ce dernier point M. Cornamusaz montre que s'il y a une dizaine d'années les enseignants zairois et camerounais étaient groupés en des organisations extra-gouvernementales rattachées à la CMOPE et jouissant d'un fort crédit, ils sont maintenant associés aux grands syndicats officiels de travailleurs. Grâce à l'action à laquelle collabore la SPR, les instituteurs du Zaïre et du Cameroun jouissent d'un poids renforcé au sein de ces vastes organisations.

Concernant l'aide pédagogique, H. Cornamusaz rappelle que les maîtres de stage suisses ont toujours eu le souci de simplifier, vu le milieu scolaire africain, méthodes et moyens, d'« africaniser » l'école et de la « ruraliser » et surtout de ne pas détruire la culture africaine. Tout ceci dans la perspective d'un véritable échange, profitable à tous.

Pour conclure H. Cornamusaz affirme que les dépenses engagées dans cette action sont minimes, comparées aux résultats, et que les buts premiers n'ont jamais été oubliés.

D'où vient l'argent ? De l'Aide technique suisse, de la Fondation mondiale Pestalozzi, du SLV et de la SPR. L'aide financière de celle-ci n'excédant pas 1 % des dépenses ! Ce qui l'autorise à dire que la SPR ne peut se considérer que comme la marraine de cette action d'aide à l'Afrique. Vouloir être responsable signifierait pour la SPR qu'elle renforce considérablement sa participation financière. M. Cornamusaz laisse aux délégués et au Comité central de la SPR la responsabilité de décider si cette action est digne d'être poursuivie et alors d'y mettre le prix.

CAFÉ ROMAND

St-François

Les bons crus au tonneau
Mets de brasserie

L. Péclat

Elections du Comité central et du président SPR

Il appartient au législatif de la SPR d'élire le Comité central 1975-1978 ainsi que son président. Voici donc la composition de l'exécutif SPR.

Président : Jean-Jacques Maspéro.

Membres

SPF : **M. Oberson**, M^{lle} Steinhauer, M. Perritaz.

SPG : **M. Dunner**, M^{lle} Rial, M. Grob.

SPJ : **M. Jelmi**, M^{lle} Wust, M. Plomb.

SPN : **M. Bouquet**, M. Buri, M. Demarta.

SPVal : **M. Carron**, M. Bagnoud, M. Dussex.

SPV : **M. Kunzi**, M^{lle} Ogay, M. Jaccard.

Les noms en gras correspondent aux présidents des sections cantonales.

Membres permanents

Educateur : M. Badoux.

Bulletin corporatif : M. Bourquin.

Trésorier : M. Rochat.

L'élection du Comité central est faite à l'unanimité, celle du président SPR par acclamations.

Il convient ici de relever une fois de plus l'excellent travail accompli par notre président SPR qui accepte, courageusement, un nouveau mandat à la tête de notre association faîtière. Nous sommes persuadés qu'avec les qualités qui lui sont propres, lucidité, fermeté et diplomatie, il saura conduire, avec l'appui du CC, la Société pédagogique romande vers l'efficacité et le succès.

KOSLO relatives au « 2^e pilier ». Ce dernier explique que la KOSLO est encore jeune et qu'elle a de la peine à obtenir des réponses de toutes les sections cantonales quand celles-ci sont consultées. Et M. Richner d'affirmer que KOSLO a la préoccupation de défendre également les intérêts corporatifs des enseignants suisses. Pour cela il faut des sections vivantes et actives !

André Rochat affirme encore que toutes les grandes associations économiques du pays peuvent se faire entendre. En conséquence KOSLO doit donner son opinion dans la perspective d'une défense globale des enseignants suisses.

Roger Dyens (SPV) remercie les collègues genevois de leur accueil chaleureux et ne cache pas son admiration pour le travail des membres de la Commission du rapport. Il souhaite que les résolutions qui seront votées aient une large audience.

Avant que le président ne lève la séance en remerciant chacun, André Rochat souligne que si cette AD fut particulièrement docile, la prochaine ne manquera pas de soulever des discussions plus nourries !

FB



Jean-Jacques Maspéro : heureux de remettre « ça »

Divers

Paul Nicod (SPV) demande que la SPR intervienne auprès de KOSLO (Conférence des organisations suisses d'enseignants) pour que les enseignants soient consultés régulièrement sur des questions corporatives (retraites, salaires, etc.) et non seulement sur des questions pédagogiques.

André Rochat approuve et demande à M. Richner (secrétaire du SLV) ce qu'ont été les discussions au sein de

A qui le disque d'Anne Sylvestre ?

Le vendeur — occasionnel — des disques d'Anne Sylvestre, lors du Congrès SPR de Genève, se retrouve avec un grand 33 tours (exemplaire unique de l'ancien disque d'Anne Sylvestre, couverture verte...) payé, dédié, qu'il faudrait envoyer, mais à qui ?...

Prière à l'acheteur frustré de donner ses coordonnées en téléphonant au (022) 35 11 95, de manière à recevoir son dû. Merci !



Deux invités : MM. Ouliac et Fournier

UNE EXPOSITION : L'ENSEIGNANT ARTISTE

Sous l'experte direction de notre collègue Alain Denizot, les œuvres de plus de trente enseignants romands ont été exposées au Palais Eynard. Les techniques suivantes y étaient représentées : tissage, macramé, poterie, moulage, photo, dessin, émaux, batik, sculpture, gravure, peinture et aquarelle.

Les collègues suivants exposaient :

Jules Abbé, Sierre
Albin Berruex, Montcherand
Laurent Boillat, Delémont
Fernande Braillard, Lausanne
Roland Cachin, Chêne-Bourg
Katia Cotting, Genève
Alain Denizot, Avully
Yvan Dutoit, Pully
André Erban, Pully
Daniel Fluck, Gland
Lucienne Gerdil, Grand-Saconnex
René Graf, Genève
Rudy Grob, Meyrin
Joseph Kaiser, Bienne
Erica Louis, Genève
Robert Loup, Bourguillon
Yves Margot, Genève
Jean Vigny, Lully
Gisèle Miazza, Genève
Laurence Monnerat, Pully
Francis Mounin, Moutier
Raymonde Pernet, Genève
Louis Perrochon, Bercher
André Pont, Sierre
Josy Pont, Sion
Roger Portmann, Saint-Barthélémy
Catherine Price, Genève
M. Putallaz, Valais
Michel Roduit, Valais
Lise Rumley, Genève
Jean-Louis Schaer, Genève
Monique Schafroth, Vevey
Yvette Schneider, Le Lignon
Yvan Szynalski, Collonge-Bellerive
Fernand Vaucher, Travers

FB.



QUELQUES ÉCHOS, EN BREF

— A l'issue de l'assemblée des délégués, chaque participant se voit remettre un ouvrage illustré sur la ville de Genève, un magnifique recueil offert par la maison Payot « Gonzague de Reynold raconte la Suisse et son histoire » et quelques cadeaux de la maison Caran d'Ache.

— Lors du repas offert vendredi soir aux délégués dans la salle communale de la commune de Veyrier, le maire exprimera ses souhaits de pleine réussite à notre Congrès.

M. Samuel Roller, directeur de l'IRD, fera de même en rappelant que la maison qu'il dirige est ouverte à tous.

— La conférence de presse organisée au Musée Eynard permettra aux journalistes présents de poser toutes questions utiles à propos du rapport SPR. Parmi elles retenons :

« Vers quel type de société le rapport nous conduit-il ? »

« N'y a-t-il pas politisation de l'école ? »

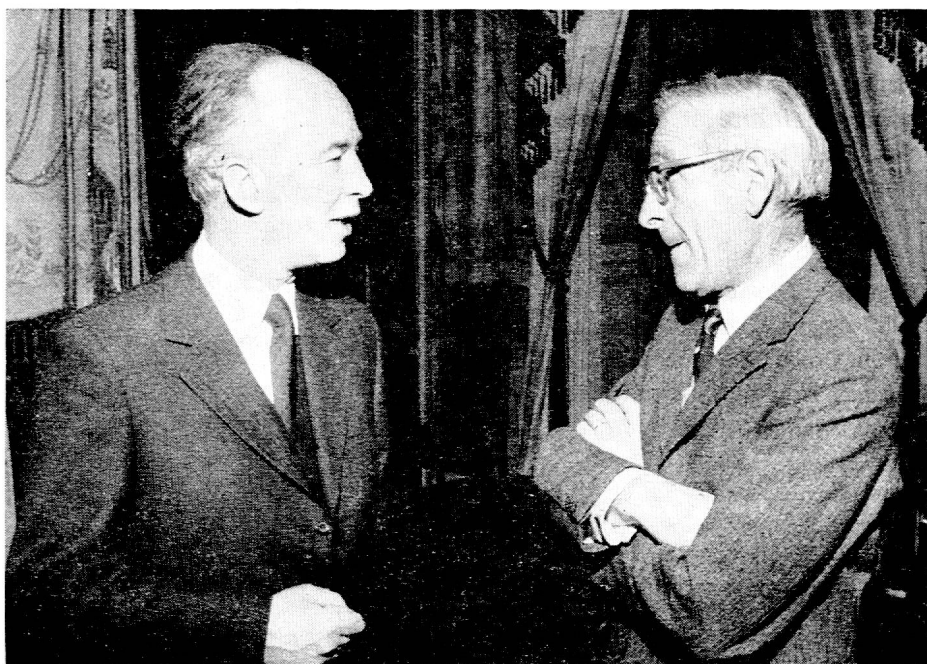
« Le rapport, placé dans le cadre de l'éducation permanente, ne préconise-t-il pas une réduction de l'horaire scolaire ? »

— Lors de la réception offerte par le Conseil d'Etat et la ville de Genève, M. Buensod, maire de Genève, nous apportera le salut des autorités.

— Après les débats qui occuperont les congressistes durant toute la journée de samedi, le spectacle comprenant des enseignants (Edgar Burgler, Denys Surdez, Pierre-André Marchand, les Quidams) ainsi que le tour de chant d'Anne Sylvestre conduisit l'assemblée à minuit et... au traditionnel bal.

Un mot encore : merci au comité d'organisation composé de collègues genevois qui, sans relâche, avant et pendant la manifestation, se sont dépensés sans compter pour assurer le bon déroulement du Congrès et le confort de chacun.

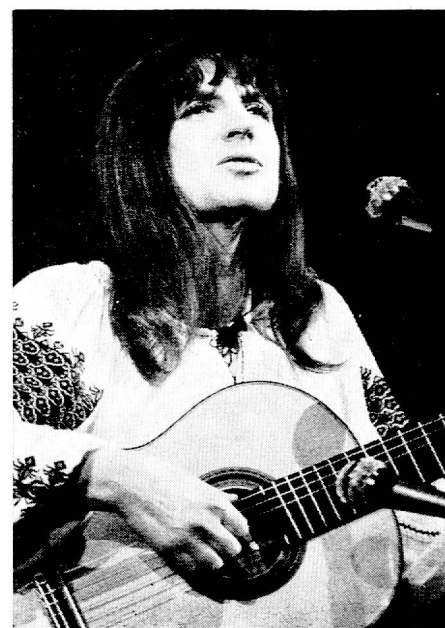
FB.



MM. Roller et Cartier



La réception officielle



Anne Sylvestre

SAMEDI 9 NOVEMBRE : LE CONGRÈS

Samedi à 10 heures, dans la salle des fêtes de Thônex, le président de la SPR, M. Jean-Jacques Maspéro, ouvre solennellement ce 33^e Congrès de la SPR en saluant plusieurs personnalités étrangères et suisses qui ont bien voulu honorer de

leur présence ces assises de la SPR.

Puis le président de la SPR (dont le mandat a été reconduit par l'assemblée des délégués de la veille) donne la parole à plusieurs invités. Ce sont MM. Ouliac, Thomson et Chavannes.



Un congrès attentif...

M. Ouliac, président du Syndicat national des instituteurs (SNI)

M. Ouliac, au nom des 320 000 membres du SNI rappelle en quelques mots les liens étroits qui unissent les instituteurs français et les instituteurs suisses romands : communauté de langue, de pensée, d'idéal. Ce dernier se caractérisant en particulier par la recherche d'une démocratie réelle. Le SNI et la SPR, selon M. Ouliac, se rencontrent et se comprennent facilement. Le rapport « L'école : perspectives nouvelles » — « une façon de donner une forme à l'avenir » (Albert Camus) aura certainement une audience dépassant largement les frontières de la Suisse romande et il sera particulièrement bien entendu des membres du SNI, qui puisent aux mêmes sources, vivent d'une même tradition que les enseignants romands.

En affirmant encore qu'on trouve les mêmes éducateurs d'un côté du Jura comme de l'autre, M. Ouliac présente ses vœux pour l'avenir de la SPR et du rapport « L'école : perspectives nouvelles ».

M. Thomson, secrétaire général de la CMOPE

M. Thomson apporte le salut du président de la CMOPE (Conférence mondiale des organisations de la profession enseignante) qui regroupe 80 pays partout dans le monde.

M. Thomson montre que partout on discute de réformes scolaires. Si elles sont parfois fort différentes les unes des autres, toutes mettent au premier plan de leurs préoccupations la formation de la personnalité. Pour M. Thomson il s'agit de former des hommes libres capables de se réaliser dans le contexte de leur pays.

Ces réformes demandent des esprits clairs, lucides et critiques... et de l'argent. Elles transformeront les éducateurs en véritables animateurs.

Les organisations internationales fortes sont capables de favoriser la compréhension entre les peuples et être un facteur de paix.

Et M. Thomson de conclure par des vœux de succès pour un avenir de la SPR toujours plus fructueux.



M. Thomson, secrétaire général de la CMOPE

M. André Chavanne, conseiller d'Etat, chef du DIP, Genève

M. Chavanne remercie d'abord le groupe d'enseignants qui a rédigé le rapport pour l'excellent travail fourni.

Evoquant ensuite l'évolution des idées en matière de pédagogie durant ces cinquante dernières années, M. Chavanne montre que toujours on a tenté de rénover l'école, mais que toutes les idées n'ont pas réussi à fructifier.

Aujourd'hui, grâce à plusieurs travaux scientifiques récents, ceux de Piaget par exemple, on est mieux en mesure de repenser tous ces problèmes.

Ensuite M. Chavanne explique qu'on a assisté, ces dernières décennies, à un véritable éclatement de la « sociologie de l'école » : augmentations démographiques, augmentation de la durée de la scolarité, démocratisation des études. Il reste maintenant à repenser la « psychologie de l'école ».

M. Chavanne termine son exposé en souhaitant une amélioration de l'école, une école utile, humaine, dans laquelle les enfants seraient heureux et qui, plus tard, sauraient dire merci.

Ensuite le président Jean-Jacques Maspéro présente à l'assemblée le rapport du bureau exécutif SPR.

Rapport du bureau exécutif

Au terme d'un mandat de quatre ans, nous pourrions comme à la fin d'une marche d'approche, goûter un instant de repos et nous retourner pour contempler, avec une légitime satisfaction — d'aucuns, ironiquement, diront peut-être avec une suffisance ostentatoire ! — le chemin parcouru.

Et, en vérité, les motifs d'être satisfaits ne manquent pas. N'avons-nous pas puissamment contribué à la construction d'une école romande, dont la SPR avait, en 1962 déjà, posé la première pierre ? Et puis, plus prosaïquement, chacun d'entre nous, dans son village, dans son quartier, dans sa classe, n'a-t-il pas, durant ces quatre ans, jour après jour, assuré la continuité de l'école ?

Un certain virus qui, au dire de nos amis, prolifère avec une vitalité remarquable à l'extrémité du bassin lémanique, nous pousse cependant à interroger l'avenir, plutôt que de nous complaire dans la contemplation de nos œuvres.

Nous avons l'intention de vous entretenir ce jour d'un certain nombre de clôtures — un écrivain contemporain parlerait d'« enfermements » — qui nous paraissent borner singulièrement notre horizon d'enseignants. Le premier enfermement est celui où nous tenons l'enfant, qui n'a pour nous, trop souvent qu'un statut d'élève. Cet élève, de surcroît, a été par nos soins décomposé en personnalités aussi nombreuses que les disciplines scolaires. Nous avons minutieusement évalué ses besoins en raisonnement logico-mathématique, en structures syntaxiques, en exercices sportifs, et, à ce jeu, nous avons oublié qu'il pouvait, cet élève, avoir de terribles cauchemars. Et que nous en étions peut-être, partiellement responsables. Nous avons appris récemment qu'en effet, les services médico-pédagogiques avaient à s'occuper d'une clientèle nouvelle, celle des « bons élèves », des bons élèves angoissés. Sans parler des autres qui le sont aussi ! On peut légitimement se demander si le système scolaire n'est pas pour quelque chose dans la genèse de névroses aussi précoces ?

Que penser par exemple, de certaines de nos cours de récréation (véritables microcosmes concentrationnaires) ? Le fait de réunir 25 élèves ou davantage dans un local banalement parallélipipédique et de dimensions restreintes, est-il, après tout, si naturel que cela ? En d'autres termes, qu'avons-nous fait, nous qui sommes responsables de nos élèves pour leur assurer des conditions d'existence convenant à leur vitalité, à leur exubérance, à leur nombre ?

Que dire, toujours dans la même pers-

pective, de nos habitudes, de nos routines d'évaluation ? Saurons-nous jamais exactement le poids de la note scolaire sur des épaules fragiles ? sur des systèmes nerveux délicats ? Accepterions-nous, en tant qu'adultes, d'être évalués en permanence avec la même rigueur, avec la même fréquence ? Que dire enfin, des exigences de nos programmes ? Le nouveau programme CIRCE y compris, dont le mérite essentiel est d'avoir un caractère expérimental.

Souvenons-nous en effet, de la vaine prédiction d'un Robert Dottrens, qui ne cesse de nous répéter depuis des années que le contenu devait être adapté au contenant. C'est un problème qui n'a jamais été résolu.

C'est ce même Robert Dottrens, d'ailleurs, qui a posé chez nous, les premiers jalons d'un enseignement adapté au rythme de chacun. Avons-nous su tirer parti de cet exemple ?

Enfin, on nous pardonnera ce sentimentalisme, mais ne pouvons-nous admettre une bonne fois que l'enfant doit être heureux ici et maintenant, car ce bonheur, ou, si l'on préfère, cet équilibre, est la meilleure garantie d'une future existence adulte réussie. Il nous semble qu'il est grand temps de revenir, après l'effort d'élaboration du PE CIRCE à l'idée essentielle que l'école est au service de l'enfant d'abord. Qu'elle le prépare à la vie sociale, nous n'en disconvenons pas. Mais sans le rendre infirme, ni le priver, en quelque manière, de la plénitude de son existence d'enfant.

Le deuxième enfermement est celui où nous craignons que beaucoup d'entre nous ne soient aujourd'hui : c'est l'enfermement d'un être humain dans une défroque rigide, imperméable et opaque d'enseignant.

Avant d'être des enseignants, en effet, nous sommes des personnes et des citoyens. Mais savons-nous nous exprimer en tant que tels ? Il faut reconnaître que souvent ce n'est pas le cas, et qu'une discrétion, qui semble congénitale à la profession d'enseignant, nous en empêche. Ou est-ce une interprétation trop rigoriste du règlement de l'école publique qui, comme le spécifient les textes, est à la fois laïque et apolitique ? La laïcité n'exclut pas la spiritualité. Quant à la politique, il est de bon ton d'affirmer aujourd'hui qu'elle est partout. Si cela était, elle serait donc même à l'école, — certains ne se privent pas de le dire — et dans ce cas, il nous faudrait fermer boutique pour contradiction interne. Sans prôner le moins du monde l'introduction de la politique dans les classes, où elle n'a que

faire, nous pensons qu'il est temps que l'enseignant, individuellement et collectivement, prenne des positions politiques, et les affirme dans le jeu social. C'est une simple question de réciprocité. La société, en effet, par le truchement des organismes démocratiques, agit sur l'école et les enseignants. Ils ne peuvent rester passifs. Un autre argument en faveur d'un engagement social de l'enseignant et des associations d'enseignants est l'urgence et la gravité de certains problèmes. Allons-nous prétendre par exemple, nous qui sommes **responsables** des enfants de ce pays, que nous n'avons, en tant qu'enseignants, rien à dire à ceux qui se proposent d'implanter chez nous des centrales nucléaires ? Il est vrai que le problème des déchets, par exemple, ne nous échappera vraisemblablement pas. Ce sont nos élèves d'aujourd'hui qui devront le résoudre, s'ils le peuvent, ou leurs enfants. Nos associations n'ont-elles rien à dire non plus sur le problème de l'expansion économique, qu'elle soit réduite à zéro ou poussée au rouge ? Et, par exemple, est-ce de bonne gestion des ressources naturelles que d'habituer nos élèves à la brochure de type emballage perdu, que l'on jette joyeusement en fin d'année, tout en organisant parallèlement une plantation d'arbre symbolique. En vous posant ces questions, qui d'ailleurs telles un boomerang, nous reviennent en pleine figure, car nous sommes tous concernés, nous pensons soudain que le Topaze de M. Pagnol n'a rien perdu de son actualité : seuls les slogans du maître ont changé, et encore !

L'enseignant est d'autant plus enfermé dans sa fonction que la mise en place des programmes romands s'accompagne, et c'est inévitable, de recyclages successifs qui, peut-être, portent atteinte à l'autonomie du maître d'école. On nous dira que le refrain de l'autonomie est connu. Mais si l'on veut bien considérer que la démocratie n'existe en fait que dans quelques pays d'Europe, et si l'on veut bien admettre qu'elle est finalement le moins mauvais des systèmes politiques, on tombera d'accord avec nous qu'il est indispensable de l'implanter dans le cœur des hommes le plus tôt possible, et donc qu'il faut la cultiver dès l'école élémentaire. Or, par définition, un démocrate est un homme libre et responsable, et seul un maître libre et responsable nous paraît à même d'apprendre à ses élèves, graduellement et avec toute la prudence désirable, le jeu démocratique.

Dans cette optique, un maître libre et responsable est un maître qui construit son enseignement par lui-même, qui se sent libre d'adopter des attitudes pédagogiques faites d'une spontanéité gouvernée par la raison, et, enfin, un maître qui a

le sentiment de participer à la gestion de l'entreprise à laquelle il consacre le meilleur de ses forces.

Les recyclages CIRCE, pour nécessaires qu'ils soient, ne concernent — à chaque coup — qu'une partie de nous-même. Après ce traitement de choc, il s'agira pour chaque enseignant de retrouver son identité, son unité. Le meilleur moyen d'y parvenir sera sans doute de nous rappeler que l'objet de notre activité n'est ni la mathématique, ni la deuxième langue,

mais l'enfant, dans sa totalité, telle que nous l'avons définie tout à l'heure.

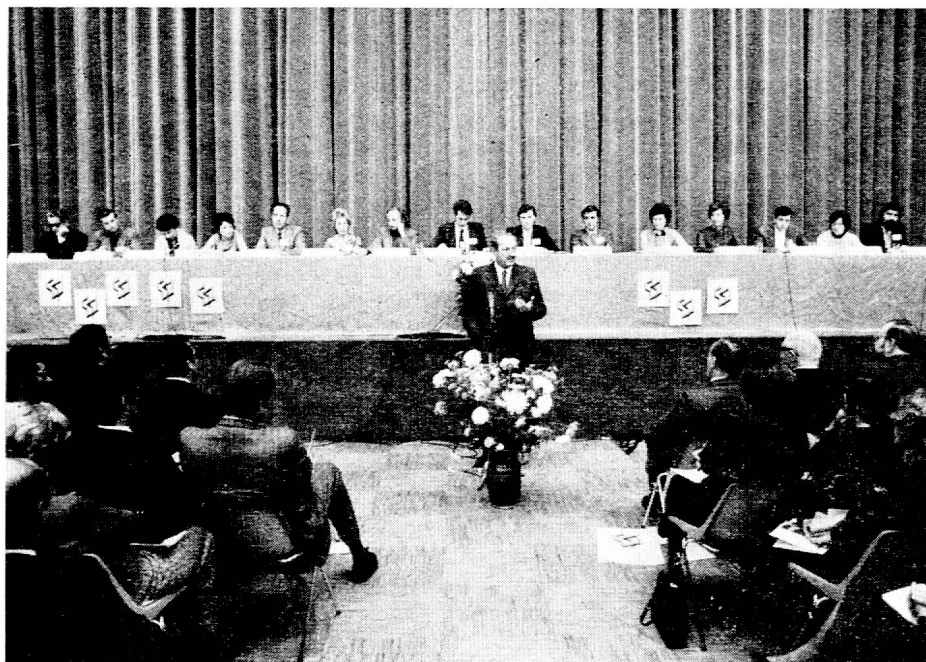
Observer l'enfant, apprendre à le mieux connaître afin de lui proposer la méthodologie d'apprentissage qui lui convient personnellement, nous formons le vœu que ce puisse être notre objectif commun de la fin des années 70. Une pédagogie offrant à chacun les aliments et le cadre qui lui convient est sans conteste la meilleure garantie d'une démocratisation réelle de l'accès aux pouvoirs de la main et de l'esprit.

redéfinir sans toutefois uniformiser les points de vue, définir les composantes de l'identité de chacun et harmoniser les différences. Ensuite seulement, s'adonner à une approche de la littérature pédagogique de ce temps, en constater la tendance générale, c'est-à-dire : l'école est remise en question. Quelle position prendre ? La commission adopte résolument l'optique de la prise en compte, tente de fixer les objectifs de l'école et de se situer par rapport à eux en se demandant ce qui peut être maintenu,

supprimé,
modifié.

PRÉSENTATION DU RAPPORT

Il revient ensuite au président de la Commission du rapport (J.-P. Rausis) et à quelques membres de ladite commission de présenter les grandes lignes de leur travail.



Toute l'équipe du Rapport

Actuellement les groupes sociaux se préoccupent quasiment tous de l'école ; aussi les enseignants ne peuvent-ils plus rester en arrière. Mais la commission n'impose pas un point de vue, des solutions, elle laisse des portes ouvertes. Par exemple le titre du rapport, au départ « Où va l'école ? » qui aurait pu aboutir à une espèce de vision prophétique et qui a été modifié comme nous le savons parce que, vers cette nouvelle école, il faut que nous y allions tous ensemble. Par exemple aussi, la formule adoptée pour les résolutions, ou bien le développement à peine amorcé de certains thèmes, qui doivent tous deux être aussi le fruit du débat engagé par les participants au Congrès, débat par lequel toute la population de la Suisse romande se trouve concernée.

Jean-Pierre Rausis

En novembre 1972, le thème est choisi. En mars 1973, les quatorze membres désignés se réunissent pour la première fois. Ils se retrouveront au rythme de deux jours par mois dans différents lieux de Suisse romande. En juin 1974, après plus d'une année de réflexion, le rapport est remis à l'imprimeur. Mais en quoi a consisté la démarche de travail de la commission ? Apprendre à se connaître, à découvrir ces autres valeurs représentatives des diverses régions. Les concepts pédagogiques énoncés ne sont pas toujours compris de la même manière ; il faut les



Emilie Badoux

Une remise en question fondamentale

La commission du rapport comptait quatorze membres.

Quatorze enseignants romands, s'appuyant sur de nombreux auteurs, en majorité des étrangers, est-ce suffisant pour décider d'une remise en question de notre institution scolaire ?

Si nous nous lançons dans cette entreprise, avons-nous quelque chance d'être entendus et soutenus, au moins par des groupes directement concernés : parents d'élèves, étudiants en pédagogie, patrons, apprentis ? Si nous étudions leurs réactions, nous constatons que ces groupes expriment un malaise face à l'école, un désir d'y voir changer quelque chose.

Mais qui doit faire l'effort de rénovation de notre système scolaire si ce n'est nous, les enseignants ? Notre responsabilité est évidente et nous devons en prendre conscience. Nous devons nous remettre en question et participer à la mise sur pied d'un système éducatif cohérent.

Six caractéristiques de l'école

Ces six caractéristiques sont relevées par Illich dans son livre « Une Société sans Ecole ».

Après une longue réflexion, dont ce chapitre est le reflet, nous avons choisi (en opposition avec Illich) de maintenir l'école, en lui donnant certaines formes qu'il faudra définir. Mais nous voulons lui conserver les six caractéristiques suivantes :

L'école

- s'adresse à une classe d'âge déterminée,
- est obligatoire,
- est l'apanage d'un corps de spécialistes,
- comporte des programmes imposés,
- est une institution d'Etat,
- est neutre, sur le plan politique du moins.



Emilie Badoux

Félix Bourgeois

Les fonctions de l'école actuelle

Après une remise en question fondamentale de l'école, nous nous sommes demandé quelles étaient les fonctions de l'école actuelle.

Des textes légaux apparaissent clairement trois fonctions :

1. préparer une main-d'œuvre qualifiée ;
2. former un certain type de citoyen et un certain type d'être social ;
3. perpétuer un certain type de civilisation et valoriser un certain type de culture.

Les milieux professionnels attendent de l'école une main-d'œuvre en quantité et qualité nécessaires au développement économique.

Il ne s'agit plus pour elle de former les jeunes à l'exercice d'un métier, mais surtout de les rendre capables de s'adapter à des tâches variées.

L'école doit s'efforcer d'élever le niveau moyen de la population en laissant à chacun la possibilité d'acquérir la spécialisation correspondant à ses goûts et à ses aptitudes dans le cadre d'une formation continue bien conçue.

Elle doit prêter une attention particulière aux plus défavorisés et leur accorder des chances supplémentaires d'épanouissement.

L'école ne peut, à elle seule, parvenir à concilier la transmission de certaines valeurs du passé et l'intégration des acquisitions culturelles du monde contemporain. Cependant, elle ne doit pas renoncer à participer, avec l'ensemble des groupes sociaux, à une réflexion collective à propos de son rôle culturel.



Félix Bourgeois

Liliane Urben

Ni retour en arrière ni persévérance inconsciente

L'école n'a plus le monopole de l'instruction, ni celui de l'éducation.

Ne devons-nous pas, nous enseignants, contribuer à déterminer un nouveau contrat social en préparant des individus pour une société dont ils seront eux-mêmes les artisans ?

L'éducation faisant partie d'un projet de société, il faut la considérer comme un domaine politique.

Instrument démocratique, elle doit assurer à tous les enfants des prestations égales. « Prestations égales » ne signifie pas : enseignement égal dispensé à des enfants inégaux, ce qui — inévitablement — conduit à des résultats inégaux. Face à la diversité des individus, l'école doit offrir à chacun la possibilité de se réaliser et de se développer pleinement.



Liliane Urben

La démocratisation des études a déjà fait un pas dans cette voie. Elle n'a pas toujours été comprise dans le véritable sens de la démocratie. Confondant « égalités de droits » avec « égalités de chances », on a laissé — sciemment ou non — s'accréditer l'idée que « instruction » était synonyme d'accès aux études dites supérieures, de type traditionnel, c'est-à-dire gymnasial puis universitaire. On a laissé totalement de côté — sinon dans le mépris — toute une catégorie de types de formations différentes mais non inférieures. Il est un droit, au moins, dont on n'a pas su tenir compte : c'est le droit à la différence.

On a renoncé par là même à développer des aptitudes et qualités d'une majorité qui ne se sent pas forcément attirée par la voie royale des études universitaires et à qui — égalité de droits oblige — on aurait dû offrir la possibilité de recevoir un enseignement, une éducation de valeur au moins égale à celle des études supérieures actuelles.

Tout se passe comme si l'école était chargée — dès l'enseignement primaire déjà — de privilégier un certain type d'études en vue de former une élite intellectuelle.

A notre sens, l'école, service public, doit mettre en place un système éducatif qui ne soit plus basé sur un seul type de performances reconnues valables, mais un système éducatif qui soit défini par rapport à l'éducation de la personne.

Au moment où la démocratie est menacée de toutes parts de distorsions et d'enlissements, les enseignants ne peuvent

laisser s'établir autour d'eux sans réagir, une collectivité apathique et docile, formée d'individus capables uniquement de tenir un rôle de rouage qui leur aura été assigné par des instances supérieures, qu'elles soient techniques, scientifiques ou politiques.

Cela n'exclut pas une organisation sociale, au contraire. Encore faut-il que cette organisation reste à la dimension humaine, que l'individu n'y perde pas son identité, sa personnalité.

Monique Lanthemann

Comment l'école peut-elle mieux servir la démocratie, si ce n'est en essayant de former un homme nouveau, qui soit non seulement capable de s'adapter aux situations nouvelles, mais surtout de les dominer ? Pour atteindre ce but, l'école doit se doter de finalités, sur le plan de l'éducation, qui concilient les aspirations de l'individu et les exigences de la vie en collectivité. Parmi toutes les qualités que l'on peut développer chez l'enfant, nous en avons retenu trois qui nous paraissent primordiales.

1. L'équilibre

Nous pensons que l'école doit pouvoir aider l'enfant à trouver tout d'abord un équilibre affectif par la qualité des relations qu'elle permet d'établir. Et cet équilibre repose sur une continuité qui ne peut se concevoir qu'en fonction de projets significatifs pour l'enfant.



2. La lucidité

L'enfant que nous éduquons doit pouvoir, peu à peu, se fixer des buts et choisir les instruments de son propre perfectionnement. Comment pourra-t-il y parvenir s'il n'a pas été habitué, très tôt, à comprendre le comment et le pourquoi de ce qu'il fait ?

3. Le sens des responsabilités

Une pédagogie, favorisant l'autonomie et la prise de décision responsable, est possible et les conditions de sa réalisation doivent être recherchées.

Ce projet d'éducation suppose, bien sûr, des choix nouveaux. Comment at-

teindre ces objectifs si l'école ne renonce pas à certaines de ses priorités, si elle ne modifie pas ses structures ?

Olivier Tzaut

L'école ne peut donc plus être le lieu où il faut emmagasiner le maximum de connaissances comme si toute possibilité ou tout désir de perfectionnement prenait fin avec elle. Elle doit entretenir ou susciter (et non pas étouffer, comme elle le fait trop souvent) l'élan vers le savoir. Elle doit ensuite s'inscrire **absolument** dans le cadre de **l'éducation permanente**.

Mais, pour cela, il faut changer beaucoup de choses. Il faut déjà commencer par donner à l'école une **unité** qu'elle n'a pas. D'un bout à l'autre du cycle éducatif, il doit y avoir une **continuité dans les objectifs à atteindre**, d'où nécessité d'une concertation générale, des enseignants entre eux, bien sûr, mais aussi avec les associations de parents et les pouvoirs publics. Une fois qu'on aura déterminé ces objectifs communs, il sera alors possible de s'entendre sur une **démarche éducative commune**.

Il en découlera, bien sûr, un problème de **structures scolaires** et la commission du rapport a repris à son compte le projet d'école **globale, intégrée et différenciée**, préconisée par le rapport du GROS

Quand tout cela sera réalisé, il ne manquera plus qu'à amener le corps enseignant à coopérer. Et c'est peut-être à ce moment-là que les vraies difficultés commenceront...



Olivier Tzaut

Yvonne Rollier

Les programmes doivent être imposés. Ils représentent un certain nombre de jalons, **d'objectifs** que chaque enfant devrait atteindre à son rythme.

En ce qui concerne **la langue maternelle et la mathématique**, l'enseignement doit être systématique, sachant qu'une notion conditionne la suivante et qu'un déficit à l'un ou l'autre niveau peut perturber gravement les progrès de l'enfant.



Yvonne Rollier

En ce qui concerne **les branches de culture** le mandat de l'école primaire s'est considérablement élargi. Une part importante du travail de l'enseignant a consisté à faire mémoriser des connaissances. Pourtant il s'est avéré qu'il était plus utile à l'enfant qu'il apprenne à se documenter, à analyser des faits, à faire une synthèse des renseignements découverts et à transférer un savoir-faire dans un autre domaine. La géographie, l'histoire et les sciences paraissent particulièrement propres à le doter d'un savoir-faire intellectuel plutôt que de servir d'occasions de mémoriser des connaissances.

A travers **les activités créatrices** l'enfant doit pouvoir s'exprimer individuellement et le plus librement possible. Nous pensons ici surtout à l'expression verbale spontanée. L'éducation artistique, musicale, manuelle et corporelle permet à l'enfant de développer ses capacités dans ces domaines, mais nous devrions éviter de chercher à tout prix de transmettre des techniques trop poussées.

L'évaluation mérite d'être réétudiée. Jusqu'à présent, dans une école qui s'est voulue sélective, la note a permis de classer les enfants les uns par rapport aux autres et d'éliminer ceux qui n'avaient pas atteint le minimum prescrit. L'enfant,

comme l'adulte, a besoin d'être considéré positivement d'une façon inconditionnelle. Au cours de ses apprentissages, il doit savoir où il en est, afin de poursuivre ses efforts vers un but précis et accessible. Le maître, lui aussi, doit connaître quel niveau de connaissances a été atteint par ses élèves afin qu'il puisse mieux diriger tout apprentissage. L'évaluation, vue sous cet aspect, est **formative**, elle sert de **diagnostic**.

Mais, il est évident, qu'à certains moments clés de la scolarité, il faudra établir un bilan pour diriger les enfants vers la section secondaire qui leur convient.

Cette nouvelle forme d'évaluation implique que des objectifs pédagogiques précis soient définis, contrôlés et que élèves et maîtres sachent clairement s'ils sont atteints. Ceci suppose un travail de recherche important qui ne se fera qu'en équipes composées de spécialistes (psychologues, statisticiens) et d'enseignants.

Filles et garçons

Bien que quelques cantons romands n'aient pas encore admis cette prise de position, nous pensons que filles et garçons doivent être mis sur un pied d'égalité leur permettant de développer leurs capacités personnelles.

Gertrude Pralong

L'enseignant

Dans la perspective d'une école en pleine mutation, le rôle de l'enseignant est prépondérant. La fonction éducative a déjà beaucoup évolué ces dernières années. L'enseignant n'est plus le maître omniscient qui dispense un savoir accumulé durant ses études. Il est devenu, plus qu'auparavant, un **éducateur**. Le savoir-faire et le savoir-être l'intéressent au même titre que le savoir.

Pour enrichir la qualité de la relation avec ses élèves, il faut non seulement que l'enseignant complète sa formation pédagogique, mais qu'il puisse développer un savoir-être personnel qui donne à son enseignement force et authenticité. N'est-il pas nécessaire de revoir et de redéfinir la formation actuelle du futur enseignant et de se demander si elle est bien conçue en vue de l'acte éducatif total ?

Si l'enseignant veut favoriser dans sa classe l'acquisition d'un savoir-faire, et assumer ses responsabilités éducatives, ne va-t-il pas être gêné par des structures administratives trop rigides (un effectif d'élèves trop grand par exemple).

Une liberté d'action suffisante en classe et une certaine autonomie de décision ne sont-elles pas indispensables pour que l'enseignant puisse découvrir la signification réelle de son travail ?

En contact direct avec l'élève, avec ses

parents, avec la vie de son quartier ou de sa commune, l'enseignant peut mieux que personne sentir et appréhender certaines réalités.

Or, si ce n'est par le canal des associations professionnelles ou en tant que citoyen, le maître n'a aucun moyen de faire connaître et admettre son point de vue. Le système scolaire lui échappe et son action ne peut être que cloisonnée. Ceci explique le malaise ressenti par beaucoup d'enseignants.

Pour que les enseignants aient une prise sur la réalité scolaire, il est nécessaire qu'ils débattent de leurs problèmes.

Ne pourrait-on pas créer un conseil d'école groupant tous les maîtres professant dans un même bâtiment ou dans une même commune ? Ce conseil d'école ne serait que le premier palier d'une **participation** qui, par délégués mandatés et par échelons successifs, devrait pouvoir influencer les décisions jusqu'au niveau le plus élevé et permettre une communication aisée entre les divers organes de l'appareil scolaire. Ceci ne doit pas exclure une liaison constante à tous les niveaux avec les associations professionnelles.



Gertrude Pralong

En plus de ce travail de liaison, nos associations professionnelles n'ont-elles pas un rôle important à jouer en collaboration avec celles des autres ordres d'enseignement, dans le processus d'unification de la profession enseignante. Il est encore admis chez nous que plus on monte dans les degrés, plus on mérite considération. Or, selon Piaget, les recherches psychopédagogiques ont montré que c'est dans les premières phases de la scolarité que l'acte pédagogique aura les conséquences positives ou négatives les plus durables. Sommes-nous prêts à l'admettre ?



Discussion du Rapport

Le président J.-Jacques Maspéro divisa la discussion en deux parties : la première consacrée à l'ensemble du Rapport (discussion générale donc) et la seconde consacrée aux résolutions que les auteurs

du Rapport avaient rédigées sur une feuille annexée au document de base.

Nous résumons, pour nos lecteurs, le contenu de la première partie et donnons

simplement le résultat des discussions de la deuxième partie sous forme du texte définitif des résolutions votées.

Discussion générale

Nous renonçons à la présenter sous forme d'un procès-verbal rendant fidèlement compte de chaque intervention.

Il y a lieu de faire une remarque préliminaire : quelques personnes ont un peu déçu l'assemblée par des remarques ou questions n'entrant pas dans le cadre forcément général d'un congrès quadriennal

romand. N'a-t-on pas entendu, par exemple, dénoncer le système de sanction d'un professeur de latin ou réclamer l'instauration du travail à temps partiel dans les écoles genevoises ?

Heureusement cependant, grâce à la souriante mais ferme présidence de J.-J. Maspéro la discussion fut le plus souvent d'un haut niveau et tout à fait en accord avec les thèses dont l'étude était à l'ordre du jour.

Voici quelques remarques qui nous paraissent dignes de figurer dans cette présentation succincte.

être que celle d'enseignants libres et autonomes.

— Des associations d'enseignants fortes qui soient des interlocuteurs valables. Cela signifie des maîtres qu'ils acceptent de consacrer de leur temps à la réflexion, à la recherche.

— Une amélioration de l'école dans son ensemble par opposition à des expériences partielles sans conséquences réelles sur le système scolaire tout entier.

— Que l'on « casse » l'école à plein temps en diminuant le nombre d'heures hebdomadaires des élèves.

En outre...

Les auteurs du rapport sont félicités pour leurs prises de position nettes concernant des points précis : l'école, institution démocratique au service de l'ensemble de la population (p. 67-35) ; les qualités et les compétences de l'enseignant (p. 32) ; le développement harmonieux de la personnalité (p. 81 à 87) ; l'école préservant la santé mentale et physique des enfants (p. 59)... Mais ces options très tranchantes, que va-t-on pouvoir en faire ? une société, laquelle ? des citoyens, lesquels ? A la fin du rapport, les pages sur la participation restent floues : codécision, cogestion, encore une fois qu'est-ce qu'on va faire ? A ce sujet les enseignants peuvent se prendre par le bout du nez ! et si les résolutions sont votées, elles ne doivent pas rester paroles en l'air.

Il est demandé que l'on renonce à une façon trop agressive d'aborder les problèmes, que l'on se tourne vers l'avenir, et se demande comment les thèses de ce rapport vont entrer dans les faits, quels moyens la SPR va se donner pour que l'école change vraiment. Le président renonce à entrer en matière sur ce point et approuve la proposition qui est faite de confier l'étude de cet important problème à un groupe de travail chargé, en quelque sorte, de prolonger la réflexion des auteurs du rapport « Perspectives nouvelles ».

— Le rapporteur répond à une collègue demandant pourquoi le Congrès **n'est pas ouvert aux parents de nos élèves** : la commission a souhaité qu'une résolution soit votée dans le sens d'un élargissement du débat au niveau des parents. En effet nous ne pouvons plus rester seuls. Mais soyons forts d'abord de notre unité, et cherchons ensuite à la promouvoir. En étant conscients de notre rôle de partenaire social. Nous sommes confrontés avec le pouvoir politique et ce sont des citoyens élus démocratiquement qui détiennent ce pouvoir. Nous ne pouvons faire comme si nous étions les seuls représentants du pouvoir éducatif. Il faut



Il faut absolument parvenir à créer une homogénéité à l'intérieur des différents ordres d'enseignement. Il est des objectifs communs à défendre, tant par les maîtres secondaires que les maîtres primaires, d'où la nécessité absolue de dialoguer avec les autres associations d'enseignants.

Quelles que soient les finalités de l'école on constate des inégalités parmi les enfants. Face à ces inégalités, l'école a le choix entre les deux termes d'une alternative : mettre tous les élèves sur le même pied (en les traitant tous d'une façon identique) et alors creuser les inégalités de départ. Ou bien accorder une plus grande attention aux élèves défavorisés pour diminuer ces inégalités en sachant bien qu'elles ne seront jamais totalement effacées.

La création de « filières » à l'intérieur du système scolaire suscita une intéressante controverse. Constituent-elles une façon d'instituer davantage de liberté dans le système scolaire en permettant aux parents, aux élèves, de choisir un

certain type de pédagogie ? Mais comment les enfants entreraient-ils dans les filières ? Leur création ne risque-t-elle pas de retarder une refonte du système scolaire dans son ensemble ?

Un collègue ne put s'empêcher d'exprimer une certaine lassitude. « Depuis le temps qu'on nous parle de réformes. » Il y a plus de vingt ans, un groupe d'enseignants avait redéfini ainsi les objectifs de l'école : l'enfant doit être capable de s'adapter, de juger, d'écouter, de se faire une opinion, de coopérer et enfin seulement d'acquérir des connaissances. Quand assistera-t-on à un changement réel et concret ?

D'autres orateurs demandèrent avec force :

— Une réelle participation des enseignants à la marche de l'école, des enseignants qui ne devraient pas hésiter à se donner d'autres pouvoirs.

— Une réelle liberté dans le choix d'une pédagogie. Cette liberté ne peut

faire entendre la voix de la « base », discuter d'un mode de participation valable sur le plan romand.

Il est adressé des remerciements aux quatorze collègues, qui nous obligent à nous arrêter pour rechercher « l'orient » qui nous manque. Il convient de poursuivre cette réflexion sur des interrogations aussi fondamentales pour lesquelles personne n'a encore de réponse. Quels seront « les moyens de libération » ? de quelle culture parlons-nous ? communiquons-nous l'essentiel ? ne cherchons-nous pas un peu cela, à jeter les enfants

Voir en page 930 les résolutions votées.

Pour nos jeunes collègues...

PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE ROMANDE

Fondée en 1864 déjà, la Société pédagogique romande (SPR) regroupe l'ensemble des membres du corps enseignant primaire romand affiliés à l'une des sociétés pédagogiques cantonales, à savoir :

Société pédagogique fribourgeoise (SPF)	600 membres
Société pédagogique genevoise (SPG)	800 membres
Société pédagogique jurassienne (SPJ)	1200 membres
Société pédagogique neuchâteloise (SPN)	550 membres
Société pédagogique valaisanne (SPVal)	650 membres
Société pédagogique vaudoise (SPV)	2550 membres
Total	6350 membres

La SPR a pour buts de contribuer au développement et au progrès de la culture, de l'éducation et de l'instruction ; d'encourager la compréhension, la collaboration et la cohésion entre associations similaires sur le plan national ou international, de favoriser les contacts entre les diverses sections, les différents secteurs et degrés de l'enseignement.

En outre, la SPR travaille, en collaboration avec les sociétés affiliées, au perfectionnement de ses membres et à la défense de leurs intérêts matériels et moraux dans toutes les questions se rapportant à leur activité professionnelle.

La SPR est également affiliée à des

hors d'eux-mêmes ? qui faut-il être pour enseigner ?... Les enseignants ne sont pas ce qu'ils disent, ils sont ce qu'ils font.

Le GROS l'a déjà dit : les objectifs de l'école doivent être redéfinis en permanence. Les questions posées par notre collègue, les membres de la commission du Rapport se les sont posées aussi ; par exemple touchant l'action inconsciente que nous pouvons exercer chez nos élèves... Nous ne devons pas nous cacher les problèmes. Mais nous devons pouvoir aussi travailler sereinement !

groupements plus vastes, telles la KOSLO (Conférence des organisations suisses d'enseignants), la CMOPE (Conférence mondiale des organisations de la profession enseignante) et la FIAI (Fédération internationale des associations d'instituteurs). Elle participe activement à la vie pédagogique et professionnelle nationale et internationale.

Enfin, la SPR représente ses adhérents en tant que partenaire social auprès de la Conférence des chefs de Départements de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin.

Fonctionnement de la SPR

La politique générale de la SPR est définie par l'assemblée des délégués et le Comité central.

Formée de 3 délégués de base par section cantonale, plus un membre par cent membres, l'assemblée des délégués se réunit au moins deux fois par an.

Quant au Comité central, il est composé de 22 membres qui sont désignés par les sections cantonales à raison de 3 membres par section plus 3 membres permanents (le trésorier et les deux rédacteurs de l'« Educateur ») et le président de la SPR. Le Comité central définit les compétences du bureau exécutif.

Les mandats, tant des délégués que du Comité central et du bureau exécutif, sont de quatre ans. Le Congrès SPR est généralement l'occasion de les renouveler, cas échéant, de les reconduire.

L'actuel président de la SPR, Jean-Jacques Maspéro, a dirigé le Comité central avec compétence et dynamisme. Il a représenté les enseignants romands dans de nombreux congrès nationaux ou internationaux. Sur le plan romand, dans les négociations menées avec la Conférence

des chefs de Département, il a été l'interlocuteur valable et reconnu par toutes les parties en présence. A l'intérieur de la SPR, il a su maintenir avec doigté comme avec fermeté, l'unité du corps enseignant romand dans toute sa diversité.

Ses qualités incontestables de médiateur, son esprit de tolérance et de compréhension face, par exemple, aux problèmes posés par les minorités, l'ont porté à nouveau à la tête de la SPR. On ne peut que s'en réjouir.

Presse

L'« Educateur », organe de la SPR, constitue le lien indispensable entre tous les membres de la société. La publication hebdomadaire du journal est alternativement assurée par Jean-Claude Badoux, responsable des numéros pédagogiques, et par François Bourquin, chargé des numéros corporatifs.

Par le canal de l'« Educateur », les membres de la SPR ont la possibilité de s'informer et de s'exprimer sur tous sujets d'ordre pédagogique ou corporatif ; c'est aussi par leur journal que les enseignants ont l'occasion de se familiariser avec la vie scolaire de leurs collègues des autres cantons.

La vie de la SPR

Si l'école romande a pu voir le jour, c'est bien grâce tout d'abord à l'idée qui en a été émise par la SPR lors de son congrès de Bienne en 1962, grâce ensuite aux efforts déployés sans compter par les différents représentants de la SPR au sein de CIRCE I (Commission intercantonale de coordination de l'enseignement).

Le 32^e congrès de la SPR avait pour thème « L'éducation permanente ». Depuis quatre ans, loin d'avoir jeté le manche après la cognée, la SPR — par sa commission Education permanente — s'est efforcée de définir des structures, de déterminer des moyens pour que dans toute la Suisse romande, l'éducation permanente prenne sa place. Si tout n'est pas encore dit — tant s'en faut — sur ce point, on peut néanmoins constater, non sans une fierté légitime, que par la collaboration efficace des enseignants et de leurs associations, la formation permanente se met lentement — mais peut-être sûrement — en marche.

A Genève, par exemple, les instituteurs ont maintenant la possibilité, tout en gardant la maîtrise de leur classe, de poursuivre des études universitaires auprès de l'Ecole de psychologie et des sciences de l'éducation (EPSE).

Dans d'autres cantons, l'accent a plus particulièrement été mis sur le recyclage du corps enseignant en vue de l'application du nouveau plan d'études romand, première étape, certes, et qui devra être assortie de la possibilité donnée au corps enseignant de parfaire sa formation personnelle, soit dans le cadre scolaire, soit à l'extérieur. A toutes ces recherches, ces innovations, la SPR participe activement, de manière directe ou par l'intermédiaire de ses sections locales.

En effet, la SPR n'est rien sans la vie de ses sections ; elle n'est pas un organisme lointain et détaché des préoccupations journalières des instituteurs. Elle est, au contraire, très consciente, parfois inquiète, des conditions de travail faites aux enseignants, conditions qui diffèrent parfois sensiblement d'un canton à l'autre (inégalité d'horaires, de traitement, d'un secteur à l'autre ou inégalité de salaire entre personnel féminin ou masculin, etc.). Preuve en soit les études publiées récemment dans l'« Educateur » à propos des horaires de travail des enseignants dans les cantons romands, et l'enquête actuellement en voie d'achèvement à propos des salaires de la profession enseignante en Suisse.

Compte tenu du nombre toujours grandissant des tâches de nature pédagogique qui sont confiées à la SPR, laquelle ne saurait en aucun cas renoncer à sa mission corporative et syndicale, il serait grand temps d'envisager la création d'un secrétariat permanent.

Pour conclure, à la fois élément moteur et coordinateur, la Société pédagogique romande répond au moins à deux besoins primordiaux du corps enseignant romand :

- besoin d'unité,
- besoin d'efficacité.

A la fin 1974, la SPR regroupera près de 7000 adhérents. On peut rêver... et se demander quel serait l'impact — sur le plan politique par exemple — de l'appel à la solidarité syndicale des membres de la SPR, que pourrait faire une section cantonale dans le cas d'une épreuve de force avec son partenaire social ?...



Un Congrès, ça creuse...

CIRES - MÈCHES - COLORANTS BOUGIES

Matières premières pour loisirs artisanaux
Tissage - Macramé - Tricot - Crochet
Filage - Batik - Bougie

BON

COCKTAIL
d'ÉCHANTILLONS
SACO SA dép : MAPLA
Valangines 3
2006 Neuchâtel
SVP
Nom et adr. en lettres
d'imprimerie

Belet & Cie, Lausanne

Commerce de bois. Spécialiste pour débitage de bois pour classes de travaux manuels.
Université 9, tél. 22 82 51.
Usine : chemin Maillefer, tél. 32 62 11.

RÉSOLUTIONS

1. Considérant

1.1 le droit de **chacun** à une éducation lui permettant de se développer pleinement ;

1.2 la nécessité de promouvoir, par l'éducation, un type d'homme capable de faire face, de manière lucide et responsable, aux situations nouvelles qui caractérisent une société en pleine évolution ;

1.3 la vocation de l'école publique, instrument de libération et de promotion de l'**ensemble de la population**.

2. Constatant

2.1 la difficulté croissante de concilier dans les systèmes scolaires actuels, les besoins collectifs de la société et les aspirations individuelles ;

2.2 l'accumulation des connaissances dont l'école devrait assumer l'impossible transmission, et la pédagogie sélective qui en résulte ;

2.3 la tendance confirmée de l'école à valoriser des minorités en privilégiant certaines valeurs au détriment d'autres formes de cultures ;

2.4 la fonction implicite d'orientation professionnelle de l'école et les hiérarchies sociales qu'elle engendre ou reproduit ;

2.5 les carences du système éducatif actuel qui ne développe qu'insuffisamment certaines qualités primordiales comme, entre autres, l'équilibre personnel, la lucidité, le sens des responsabilités et de l'engagement.

Réunis en Congrès quadriennal le 9 novembre 1974 à Genève, les membres de la Société pédagogique de la Suisse romande :

3. Estiment

3.1 que les finalités de l'éducation doivent être redéfinies en tenant compte, non seulement de l'évolution de la civilisation, mais aussi d'un projet de société, fruit d'une entreprise lucidement et volontairement déterminée ;

3.2 que les fonctions de l'école actuelle doivent faire l'objet d'un examen approfondi et critique ;

3.3 que l'école doit être au service de toute la communauté ; qu'elle doit offrir à chacun l'occasion de son plus grand progrès et lui permettre de découvrir la valeur de l'engagement personnel et collectif.

4. Ils adhèrent

aux principes généraux de l'éducation permanente qu'ils considèrent comme le principe fondamental de tout système éducatif.

Dans cette perspective, l'école peut constituer une période initiale privilégiée de la formation à condition que l'ensemble du système scolaire subisse une transformation fondamentale subordonnée à une politique éducative cohérente et globale.

5. Ils demandent

5.1 à être associés de droit, par le canal de leur organisation notamment, à la détermination d'une politique éducative nouvelle ;

5.2 à participer solidairement à un renouveau de l'école par des réformes fondamentales qui doivent être entreprises sans tarder ;

5.3 que la promotion de l'école nouvelle soit facilitée par la réalisation aussi rapide que possible de préalables pratiques tels que la réduction des effectifs des classes, la limitation de la grandeur des bâtiments scolaires.

6. Ils invitent la population, et les pouvoirs publics, à placer l'éducation au premier plan de leurs préoccupations et à ouvrir un débat approfondi à son sujet.

7. Ils s'engagent à œuvrer, dans leur école, leur commune, leur association professionnelle, à la réalisation de ces objectifs.

Economisez du courant! ...ne faites pas que d'en parler comme tant d'autres

en utilisant le nouveau rétroprojecteur en lumière ambiante 499 V signé 3M. Le secret des économies reside dans le prix d'achat avantageux et la lampe «sous-voltée».

Avec, à la clef, des avantages qui ne font pas que réduire les frais, mais qui enchantent aussi tout spectateur:

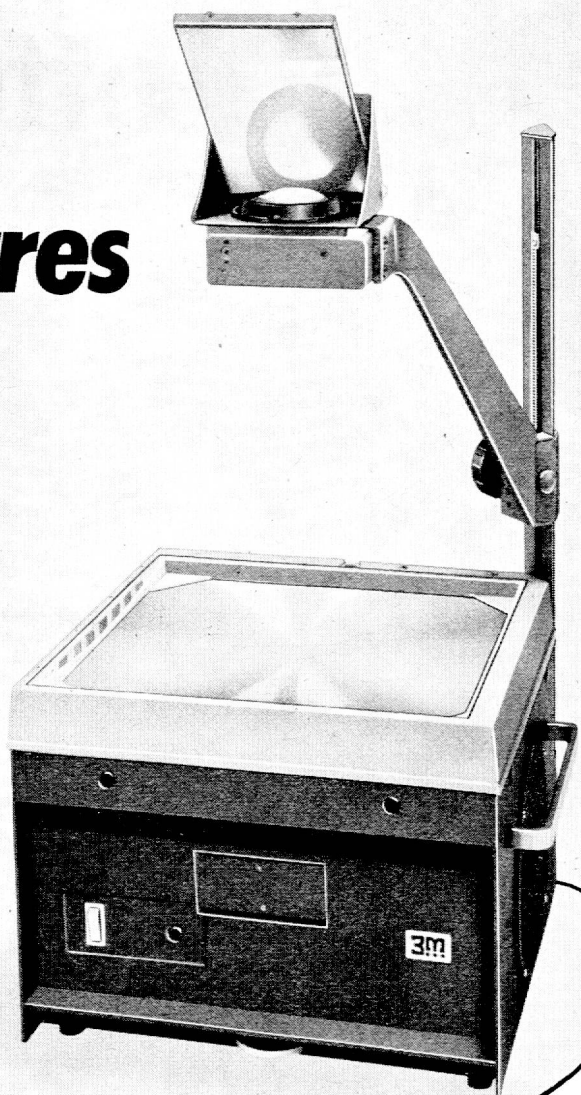
- image projetée avec une netteté impeccable jusqu'au bord, sans perte de luminosité
- **éclairage 70% plus clair**
- longévité de la lampe jusqu'à plus de 500 heures
- sécurité électrique totale et absence d'entretien
- prévu pour transparents A4
- construction modulaire

La conception modulaire 3M est un gage de projection parfaite dans n'importe quel local et permet d'avoir à portée de main manuscrits et transparents. Vous avez à choix: 4 objectifs, un filtre anti-éblouissement, un adaptateur de rouleau, une tablette latérale, une table complémentaire, etc.

Un point essentiel: les transparents en noir ou couleur et le matériel auxiliaire 3M rendront votre enseignement ou votre exposé encore plus compréhensible et plus vivant.

3M

pour l'information dynamique



Coupon

A envoyer à:
3M (Switzerland) S.A.
85, rue de Genève, 1004 Lausanne
Tél. 021/24 09 17

- ☐ Veuillez me fournir des renseignements détaillés sur le nouveau rétroprojecteur 3M «sous-volté».
- ☐ Veuillez m'envoyer votre affiche en couleurs illustrant comment confectionner des transparents en couleurs.
- ☐ Je voudrais assister à une démonstration de confection de transparents.

(J 12.74-1)

Nom/Prénom _____

Rue/No _____

NPA/Localité _____

Téléphone _____

offset

reliure

main-d'œuvre qualifiée
machines modernes
installations rationnelles

précision,
rapidité et qualité
pour l'impression de revues,
livres, catalogues,
prospectus, imprimés de bureau

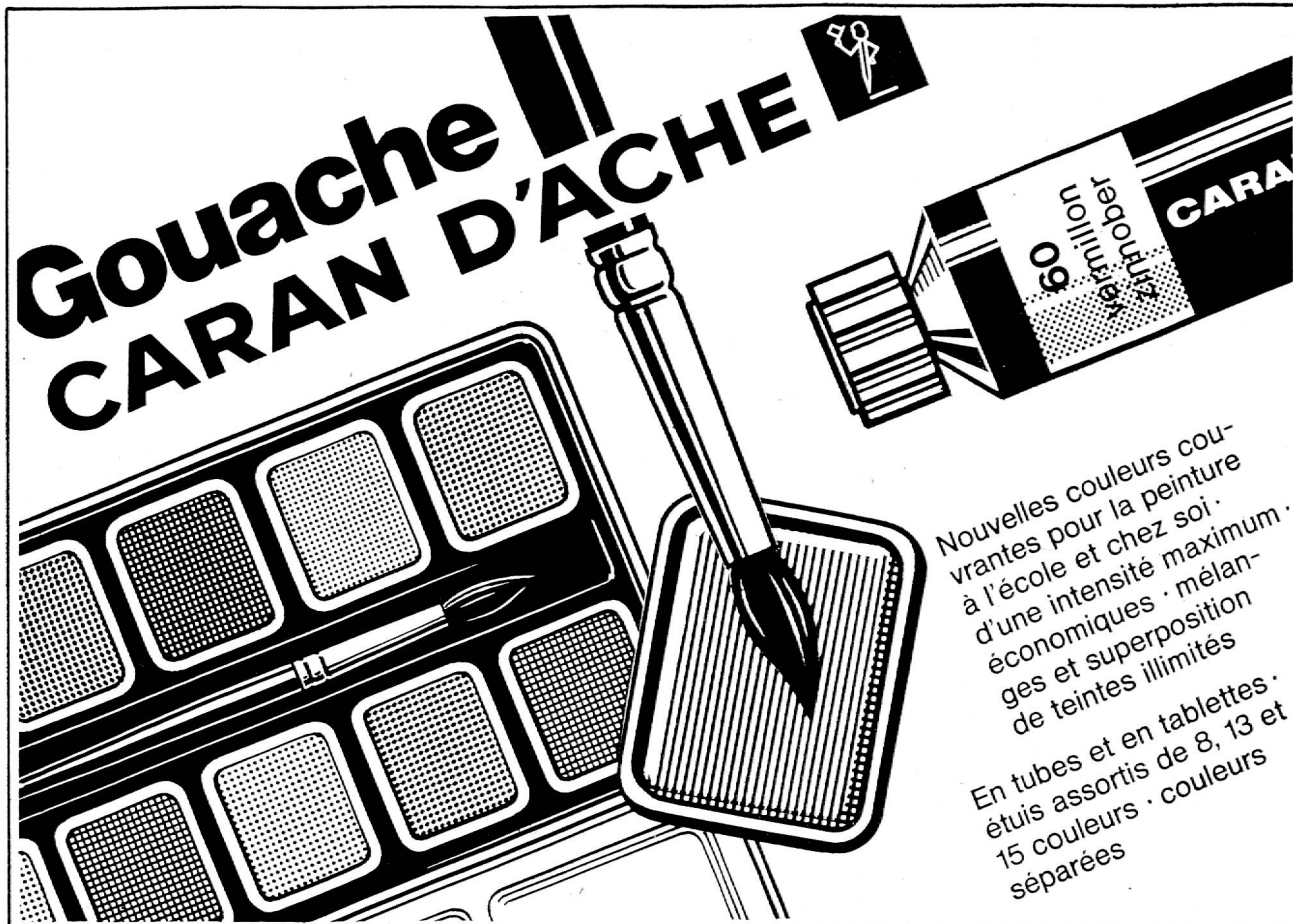
typo

Corbaz S.A.

1820 Montreux
22, avenue des Planches
Tél. (021) 62 47 62

Maîtres imprimeurs depuis 1899

Gouache CARAN D'ACHE



Nouvelles couleurs couvrantes pour la peinture à l'école et chez soi.
d'une intensité maximum.
économiques · mélanges et superposition de teintes illimités

En tubes et en tablettes.
étuis assortis de 8, 13 et 15 couleurs · couleurs séparées

Editions BIAS

Un animal, un portrait : LE LOUP Fr. 16.50

Editions TIME LIFE

Les origines de l'Homme :
LA DÉCOUVERTE DU MÉTAL Fr. 35.—
LES PREMIERS MARCHANDS DES MERS Fr. 35.—
Les grandes étendues sauvages :
LA GRANDE FAILLE D'AFRIQUE Fr. 35.—

Editions RAGEOT

Bibliothèque de l'Amitié :
LE GARÇON QUI CHERCHAIT LE SOLEIL
LE MIRACLE DU FUJI-YAMA
LE HIBOU SUR LA PORTE
ÉNIGME A MADÈRE Fr. 9.60 l'ex.
Les chemins de l'amitié :
LE CŒUR SOUS LA CENDRE
LE DERNIER DES CATHARES Fr. 10.50 l'ex.

Toutes ces nouveautés peuvent être obtenues à la

Librairie L.T.L.

3, rue Vignier, 1205 GENÈVE. Tél. (022) 29 86 26.
Envoi à choix sur demande.



L'Arlequin

Lausanne

Librairie pour enfants

Jeux éducatifs Matériel didactique

Bd de Grancy 38
Tél. 021 / 26 94 97

Places de parc

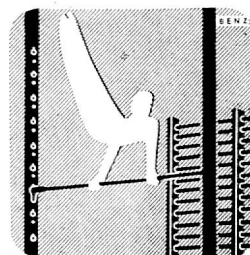
Alder & Eisenhut AG

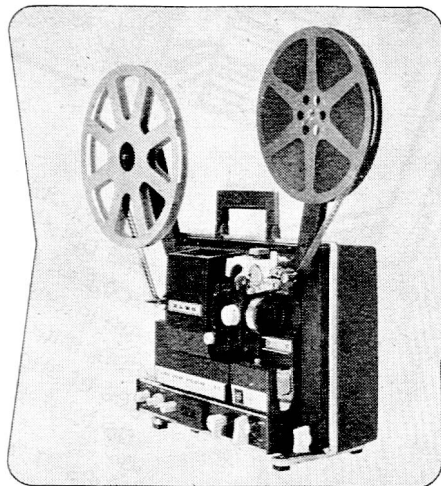
Fabrique d'engins de gymnastique, de sport et de jeux

8700 KÜSNACHT-ZH
Tél. (01) 90 09 05

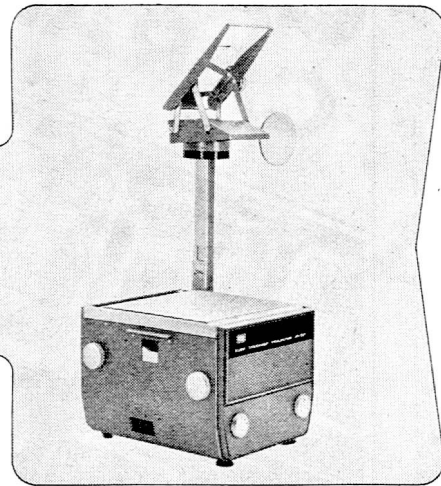
Fabrique Ebnat-Kappel/SG

Fourniture directe aux autorités, sociétés et particuliers





ELMO-FILMATIC 16-S



ELMO HP-300

AUDIOSUÉL

ELMO

Projecteur ciné 16 mm pour films muets;
sonores optiques et magnétiques
Mise en place du film automatique
(passage visible et accessible d'où sécurité
parfaite)
Mise en place et retrait manuels du film
possible
Projection en marche avant, arrière et à
l'arrêt
Projection au ralenti (6 images à la seconde)
Haute luminosité par lampe halogène
24 V/250 W
Marche silencieuse
Double haut-parleur dans le couvercle
Service de qualité dans toute la Suisse

Rétroprojecteur de conception moderne
Haute luminosité par lampe halogène 650W

Lampe de réserve incorporée permettant
un changement instantané

Objectif à 3 lentilles pour une netteté
marginale parfaite

Ventilation silencieuse et efficace

Dispositif anti-éblouissant pour l'opérateur

Rétroviseur pour contrôle sur l'écran

Thermostat incorporé

Appareil pliable permettant un transport aisé

Y compris housse et dispositif d'avancement
avec rouleau transparent

Représentation générale
pour la Suisse



ERNO PHOTO AG,
Restelbergstr. 49, 8044 Zürich



- je/nous désire(ons) *
- ☐ Documentation technique
Elmo-Filmatic 16-S
Elmo HP-300
 - ☐ Conseil personnel
 - ☐ Heure de visite désirée
- * marquer d'une croix ce qui convient

Nom: _____

Adresse: _____

Lieu et no postal: _____

Tel.: _____

5

Elmo